RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00912
Numéro SIREN : 478 689 003
Nom ou dénomination : ALLETRU BARREAU

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2020 sous le numéro de dépôt 2237

SARL ALLETRU BARREAU

5 rue de l'industrie
Zi la guerche
85500 LES HERBIERS

Etats Financiers

du 01/10/2018 au 30/09/2019

BDO

Comptes Annuels

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	345	470	-124	-26,43
Production vendue (services)	1 776 153	1 594 598	181 555	11,39
Chiffre d'affaires net	**1 776 498**	**1 595 067**	**181 431**	**11,37**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	2 606	6 467	-3 861	-59,71
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	1 937	41 340	-39 403	-95,31
Autres produits	1 151	5	1 146	NS
Total produits d'exploitation (I)	1 782 191	1 642 879	139 312	8,48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	570 187	509 604	60 582	11,89
Variations de stock	-113	6 982	-7 095	-101,62
Autres achats et charges externes (a)	445 616	448 221	-2 605	-0,58
Impôts, taxes et versements assimilés	15 798	18 319	-2 521	-13,76
Salaires et traitements	383 512	387 297	-3 785	-0,98
Charges sociales	161 793	151 978	9 815	6,46
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	35 632	33 135	2 497	7,54
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	8	14	-6	-45,37
Total charges d'exploitation (II)	1 612 432	1 555 551	56 881	3,66
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**169 760**	**87 328**	**82 431**	**94,39**
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 872	8 918	1 954	21,91
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	10 872	8 918	1 954	21,91
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	521	508	13	2,54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	521	508	13	2,54
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	**10 351**	**8 410**	**1 941**	**23,08**
RESULTAT COURANT avant impôt	**180 110**	**95 738**	**84 372**	**88,13**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	9 167	833	8 333	NS
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	9 167	833	8 333	NS
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		135	-135	-100,00
Sur opérations en capital	9 759		9 759	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 759	135	9 624	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-592**	**698**	**-1 290**	**-184,77**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	37 214	12 537	24 677	196,83
Total des produits (I+III+V+VII)	1 802 280	1 652 630	149 600	9,05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 659 926	1 568 731	91 195	5,81
BENEFICE OU PERTE	**142 304**	**83 899**	**58 405**	**69,61**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 109	5 109		
Fonds commercial (1)	19 400		19 400	19 400
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 688	36 725	3 963	3 568
Autres immobilisations corporelles	389 910	296 620	93 290	92 524
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 000		6 000	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 290		4 290	3 570
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	465 397	338 453	126 943	119 062
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	8 971		8 971	8 858
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	262 916	2 107	260 809	205 857
Autres créances	25 674		25 674	15 708
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	151 535		151 535	150 287
Disponibilités	345 195		345 195	261 010
Charges constatées d'avance (3)	2 194		2 194	2 083
TOTAL ACTIF CIRCULANT	796 485	2 107	794 378	643 803
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 261 881**	**340 560**	**921 321**	**762 865**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles	377 250	373 350
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**142 304**	**83 899**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**528 354**	**466 050**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 689	61 409
Emprunts et dettes financières diverses (3)	147 341	50 376
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 716	94 825
Dettes fiscales et sociales	81 222	90 205
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**392 967**	**296 815**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**921 321**	**762 865**
(1) Dont à plus d'un an (a)	23 524	26 572
(1) Dont à moins d'un an (a)	369 443	270 243
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL ALLETRU BARREAU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 921 321 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 142 304 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de

Règles et méthodes comptables

vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 20 249 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	19 400			19 400
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 109			5 109
Immobilisations incorporelles	**24 509**			**24 509**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	38 052	2 636		40 688
- Instal.générales, agencements aménagements divers	108 623			108 623
- Matériel de transport	266 427	43 917	44 793	265 551
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 736			15 736
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**428 838**	**46 552**	**44 793**	**430 598**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		6 000		6 000
- Autres titres immobilisés	3 570	720		4 290
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**3 570**	**6 720**		**10 290**
ACTIF IMMOBILISE	**456 917**	**53 272**	**44 793**	**465 397**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		46 552	6 720	53 272
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**46 552**	**6 720**	**53 272**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		44 793		44 793
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**44 793**		**44 793**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	19 400
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**19 400**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 109			5 109
Immobilisations incorporelles	**5 109**			**5 109**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	34 484	2 240		36 725
- Instal.générales, agencements aménagements divers	97 915	3 488		101 403
- Matériel de transport	185 303	29 421	35 034	179 689
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 044	483		15 527
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**332 746**	**35 632**	**35 034**	**333 344**
ACTIF IMMOBILISE	**337 855**	**35 632**	**35 034**	**338 453**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 290 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	262 916	262 916	
Autres	25 674	25 674	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 194	2 194	
Total	**290 784**	**290 784**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers produits à recevoir	14 808
Total	**14 808**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 392 967 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	57 689	34 165	23 524	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 716	106 716		
Dettes fiscales et sociales	81 222	81 222		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	147 341	147 341		
Produits constatés d'avance				
Total	**392 967**	**369 443**	**23 524**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	38 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	41 720			
(**) Dont envers les associés	874			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	1 668
Personnel charges à payer	1 000
Etat charges à payer	558
Total	**3 226**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 194		
Total	**2 194**		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

ALLETRU BARREAU
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : ZI de la Guerche - 5 rue de l'Industrie
85500 LES HERBIERS
LA ROCHE SUR YON 478 689 003

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 6 FEVRIER 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique prend acte de l'erreur matérielle constatée dans le bilan clos le 30 septembre 2019 : il s'avère que la somme inscrite sur le compte « Réserves statutaires ou contractuelles » doit être reportée sur le compte « Autres réserves », et ce au regard de ce qui a été notamment décidé dans le procès-verbal d'approbation des comptes du 05 mars 2019 et du 22 février 2018.

La présente décision d'affectation prend acte de la régularisation de cette erreur matérielle.

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 142 304 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	142 304 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 106,25 euros par part	85 000 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves" Qui s'élève ainsi à 434 554 euros.	57 304 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 443 354 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi de finances pour 2018, les dividendes distribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont désormais imposés comme suit :

Un prélèvement à la source obligatoire non libératoire, applicable de plein droit sauf option globale pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu dans les conditions légales en vigueur, est effectué par la société distributrice au taux forfaitaire unique de 12,8 %, ayant pour assiette le montant brut du dividende.

CB GA

Les associés sont également informés que, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont également prélevés à la source et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, les articles L 131-6 et suivants du Code de la sécurité sociale prévoient l'assujettissement aux cotisations sociales d'une partie des dividendes et intérêts de comptes courants notamment, perçus par l'associé gérant travailleur non salarié non agricole, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un PACS ou leurs enfants mineurs non émancipés.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Dividendes non éligible à la réfaction de 40%
30/09/2016	80 000,00 €	80 000,00 €	0 €
30/09/2017	60 000,00 €	60 000,00 €	0 €
30/09/2018	80 000,00 €	80 000,00 €	0 €

Certifié conforme
La Gérance

